# « Agir, c’est prospérer », *Tribune de Genève* (23 juin 1953)

|  |
| --- |
| [fr] Publié dans la *Tribune de Genève*, quotidien libéral, cet article du 23 juin 1953 est une lettre signée par « un jeune citoyen », qui s’oppose vigoureusement à l’initiative communiste visant à interdire l’établissement du CERN à Genève. L’auteur y voit une tentative nuisible au développement économique, intellectuel et diplomatique du canton. Réfutant les inquiétudes relatives à la neutralité suisse et à l’instrumentalisation politique de l’atome, il appelle ses concitoyens à voter sans crainte, affirmant que des garanties ont été apportées par les autorités. Il en appelle à une décision éclairée, détachée de toute logique partisane. |
| [de] Veröffentlicht in der *Tribune de Genève*, einer liberalen Tageszeitung, ist dieser Artikel vom 23. Juni 1953 ein Leserbrief eines „jungen Bürgers“, der sich entschieden gegen die kommunistische Initiative zur Verhinderung des CERN in Genf ausspricht. Er sieht darin einen Angriff auf die wirtschaftliche, intellektuelle und internationale Entwicklung der Stadt. Der Autor widerspricht den vorgebrachten Neutralitätsbedenken und der „atomaren Propaganda“ und fordert die Stimmbürger auf, mit klarem Kopf und frei von politischem Einfluss über das Projekt zu entscheiden. Die nötigen Garantien seien laut ihm auf Bundes- und Kantonsebene bereits gegeben. |
| [it] Pubblicato sulla *Tribune de Genève*, quotidiano liberale, questo articolo del 23 giugno 1953 è una lettera firmata da un «giovane cittadino» che si oppone con fermezza all’iniziativa comunista volta a vietare l’istituzione del CERN a Ginevra. Secondo l’autore, il progetto rappresenta un’occasione unica per lo sviluppo economico, culturale e internazionale della città. Egli respinge le preoccupazioni sulla neutralità svizzera e sulla propaganda atomica, affermando che le garanzie necessarie sono già state fornite dalle autorità federali e cantonali. Invita dunque i cittadini a votare con lucidità, al di fuori di logiche ideologiche. |
| [en] Published in the *Tribune de Genève*, a liberal daily, this 23 June 1953 article is a letter from “a young citizen” firmly opposing the communist initiative to prohibit CERN’s establishment in Geneva. The author views the initiative as detrimental to Geneva’s economic, intellectual, and diplomatic growth. Refuting concerns about Swiss neutrality and fears of atomic propaganda, he argues that federal and cantonal authorities have provided sufficient guarantees. He urges voters to decide without partisan bias, emphasizing the opportunity CERN represents for Geneva’s future. |

*On nous écrit :*

Lorsque l’on étudie de près — et cela sous toutes ses formes — l’initiative populaire, ou plutôt popiste, prohibant l’établissement d’un institut international de physique nucléaire dans le canton de Genève, il n’est pas nécessaire, à mon avis, de s’alarmer ou de crier au secours, un tel projet étant voué à un échec certain, d’autant plus que celui-ci n’a qu’un seul but : nuire au développement économique, social et intellectuel de Genève.

Pour mieux comprendre l’importance du problème — c’est-à-dire de l’occasion qui est offerte à Genève, occasion que cette dernière ne retrouverait plus en cas d’un échec qui lui causerait un énorme préjudice pour son avenir dans les relations internationales — il est du devoir de chaque citoyen de résoudre le problème en dehors de toute idée politique.

Certaines craintes ont été formulées dans la presse au sujet de notre neutralité. Or si la neutralité est une chose, la construction de l’Institut international de physique nucléaire à Genève en est une autre : la première est essentiellement militaire et stratégique, d’où la force de notre politique extérieure ; la seconde est une marque de confiance en Genève de la part des gouvernements intéressés.

D’autres craintes ont été formulées au sujet de la fausse propagande atomique, qui n’est autre que la guerre des nerfs, propagande plus dangereuse encore que la bombe atomique, vu que l’expérience nous a maintes fois montré que de telles pressions se retournaient presque toujours contre celui qui s’en servait.

Or des garanties nous sont données sur le plan fédéral ainsi que sur le plan cantonal ; il ne reste au souverain, les 27 et 28 juin, que de fournir à nos autorités, par un verdict pur et simple, les garanties nécessaires pour continuer l’œuvre déjà commencée.

*Un jeune citoyen.*